

Reçu 9.12.2014 / GG	
Exécution	Copies
<input checked="" type="checkbox"/> Mairie	Mairie
Ecoles	Ecoles
Aide sociale	Aide sociale
Travaux publics	Travaux publics
Finances	Finances
<input checked="" type="checkbox"/> Bourgeoisie	Bourgeoisie
Constr. urbanis.	Constr. urbanis.
Caisse	Caisse
Secrétariat	<input checked="" type="checkbox"/> Secrétariat

Conseil général de la commune mixte de Val Terbi

Postulat N° _____

Pour une cabane plus accueillante et conviviale

La cabane forestière du Pré-Godat située en dessus de Vicques, a été construite en 1997. Ce fût l'une des premières de la vallée de Delémont. Au début le site était constitué de la cabane proprement dite, de deux foyers extérieurs et d'un abri à bois ouvert. Des tables avaient été placées à l'intérieur comme à l'extérieur ainsi que des bancs autour de l'un des foyers.

Par la suite, il a été aménagé un couvert en dessus du foyer servant de grill et l'abri à bois a été fermé sur les 4 côtés, pour éviter la consommation excessive de bois.

Depuis sa création il y a 17 ans, les tables et les bancs extérieurs sont toujours les mêmes et elles / ils présentent de sérieux signes de vieillissement. Par ailleurs les tables intérieures sont maculées de divers graffitis.

De par sa situation sur le versant NORD de la montagne de "Rosé" le site bénéficie d'un ensoleillement réduit, notamment lors de la période comprise entre septembre et avril. Si la fraîcheur de l'été est très appréciée, il en est autrement durant la période comprise entre l'automne et le début du printemps, car il n'est pas aisé de rester à l'intérieur de la cabane par manque de chauffage.

Je demande donc que soit étudié le remplacement des tables et banc extérieurs ainsi qu'une rénovation des tables intérieures. Par ailleurs dans le but d'augmenter l'attractivité de la cabane, une étude pour la construction d'une cheminée, avec foyer donnant à l'intérieur de la cabane, doit être menée, ainsi que par la même occasion, la fermeture de l'entrée et des fenêtres.

Xavier Dobler / PDC



Val Terbi, le 09.12.2014